

Compte-rendu du Conseil Municipal du 7 août 2018

Présents : M Michel MARESCOT – Maire - Mme Sophie DIERRE – Adjointe - M Michel DABOUT - Mme Sylvaine de KEYZER - M Alain FAURE - Mme Catherine FILIPOV - M Jean-Paul HAUVEL - Mme Michelle LEGRY - Monsieur Jean-Claude LE MOINE - Mme Martine LETARTRE.

Excusés : M Olivier PONTHEU - M Philippe GANNE.

Secrétaire : Mme Martine LETARTRE.

- Informations de Monsieur le Maire
 - Travaux de voirie allée du Jardin Madame débuteront le 3 septembre 2018 pour une durée de 1 mois.
 - Travaux de voirie sur la RD 513 sont programmés pour cette année.
 - Ecole : afin de mieux sécuriser l'entrée de l'école Patrick Grainville, cette entrée actuellement située rue de Banville, va être déplacée rue des Poilus et sera sécurisée par un sas.
 - Remerciements pour diverses subventions
 - Fréquentation RAM

- Décisions modificatives budgétaires
 - DM n°1 : achat d'1 camion benne pour les services techniques
Devis de l'entreprise l'Utilitaire Normand d'un montant de 7 441,67€ HT soit 9 110,76€ TTC (incluant une garantie de 3 mois ou 5 000km et les frais pour la carte grise).
Cet achat n'ayant pas été prévu au budget, nécessité de transférer la somme de 9 500€ de l'article 020 vers l'article 21571.
Accord du Conseil.
 - DM n°2 : achat d'1 radar pédagogique
Devis de l'entreprise Elancité d'un montant de 2 192,00€ HT soit 2 630,40€ TTC.
Cette dépense n'ayant pas été budgétée en totalité, nécessité de transférer la somme de 2 000€ de l'article 020 vers l'article 21578.
Accord du Conseil.
 - DM n°3 : achat d'un pare-ballon
Devis pour la fourniture et la pose d'un pare-ballon hors sol 6 ml.
Le Conseil autorise la signature de l'entreprise T.S.E pour un montant de 7 000,00€ HT soit 8 400,00€ TTC.
Cette dépense n'ayant pas été budgétée, il est proposé aux Conseillers de transférer la somme de 8 500€ de l'article 020 vers l'article 213181.
Accord du Conseil.

- Personnel communal
 - Renouvellement de CDD pour la Cantine et la garderie
 - Adjoint animation (garderie) : 13h20/sem
L Ma Je : 8h-8h50 et 16h30-18h00
Merc : 9h00 - 12h00
Ve : 15h30-18h00
 - Adjoint technique (cantine) : 17h/sem
L Ma Je Ve : 4h15/jAccord du Conseil.

- Renouvellement de CDD de 6 mois : à temps plein à partir du 21/07/18 pour des missions techniques polyvalentes (espaces verts, travaux divers de mécaniques...).
- Accord du Conseil.
- Emplois saisonniers d'adjoint technique polyvalent:
 - personne saisonnière à temps complet pour une période allant du 2 juillet au 31 août 2018,
 - une personne saisonnière à temps complet pour une période allant du 2 juillet au 31 juillet 2018.
 Accord du Conseil.

- Surveillance de la cantine (2018-2019)
 Comme l'année passée, proposition de la surveillance de la cantine par Mme la Directrice de l'école. L'accord de la Direction académique des services de l'Education Nationale de Caen a été reçu.
 Taux horaire : 11,66€ /h.
 Accord du Conseil.

- Frais de géomètre
 Proposition de prendre en charge les frais de division de parcelle cadastrée A 662, située chemin de la Vide sous le Bois, à hauteur de 672,50€ HT soit 807,00€ TTC.
 Accord du Conseil.

- Installation d'une caméra
 Suite à de nombreuses incivilités, proposition de positionner une caméra au niveau du tri sélectif situé à l'intersection de la route du Val, du chemin des Terrois et de la rue Lucien Coutaud.
 Demande d'autorisation d'un système de vidéo-surveillance à déposer auprès de la Préfecture du Calvados.
 Accord du Conseil.

- Frais de copropriété : 1-3 rue Maréchal Foch.
 Proposition de participer aux frais de remplacement de l'escalier qui dessert uniquement les 1^{er} et 2nd étages (accès spécifiques) qui est en mauvais état.
 Des devis ont été demandés par l'ancien et le syndic bénévole.
 Après étude attentive des différents devis, le plus adapté serait celui de l'entreprise Yannick ASSENARD pour un montant de 11 075,00€ HT soit 12 182,50€ TTC
 Le conseil autorise la participation de la commune à hauteur de ses millièmes et en informera le syndic bénévole.
 Le conseil recommande aux 2 autres copropriétaires qui utilisent seuls cet escalier qu'il soit procédé à une vitrification, dépense qui ne sera pas prise en compte par la commune.

- Demande d'autorisation
 Pour mettre en place du 15/05/18 au 15/09/18 aux heures d'ouverture de l'établissement situé Carrefour du Singe en Hiver, 3 tonneaux au droit de la façade, rue de la Cabine. Les tonneaux ne devront pas gêner la circulation déjà difficile à ce Carrefour et ils seront rentrés tous les soirs.
 Proposition d'un droit de terrasse de 500€ du 01/06/18 au 30/09/18.
 Accord du Conseil.

- Demande prolongation de la gratuité de loyers pour le local commercial situé 3 rue du Maréchal Foch
Accord du Conseil pour la gratuité des loyers jusqu'au 30/04/18.
- Brocante place du Lavoir
Mme FILIPOV Catherine, conseillère municipale, propose de créer une brocante au niveau de la place du lavoir le 1er samedi de chaque mois. Les exposants seraient des professionnels agréés avec un minimum de 5 m. Les tarifs seraient de :
 - 60€ les 5 mètres sur la place du Lavoir,
 - 70€ les 5 mètres sous le Lavoir.Monsieur le Maire propose le nom de BROC'Ville en hommage à M DANA, un ancien conseiller municipal.
Accord du Conseil.
- Droit de place pour la vente ambulante : mange-debout
Accord du Conseil pour la mise en place de mange-debout le long de leurs commerces mais ils devront régler un droit de place d'un montant de :
 - 1,50€ par mètre linéaire sur la place du Lavoir,
 - 2,50€ par mètre linéaire pour un marché occasionnel.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire
Michel MARESCOT

